

Bulletin d'Adhésion - Marché de Noël de Gières (5 & 6 Décembre 2026)

Organisé par : L' UNION COMMERCIAL, ARTISANS, ET PROFESSIONS LIBERALES DE GIERES

Ce bulletin est à retourner complété et signé, accompagné de votre règlement, avant la date limite du 28 NOVEMBRE 2026

1. Informations Exposant

Champ

Nom de l'Entreprise/Association
Nom et Prénom du Contact
Adresse Complète
SIRET
Téléphone
Adresse E-mail
Détail des Produits Vendus

Informations à Remplir

2. Choix de l'Emplacement et Prestations

Le Marché de Noël se déroulera les Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre 2026.

Tarif Unique pour le week-end : 50 € (Électricité incluse)

Chaque emplacement standard mesure 3 mètres x 3 mètres.

Option	Nombre de Places (3m x 3m)	Coût Total (50€ x Nombre de Places)
1 Emplacement (3m x 3m)		
TOTAL À PAYER		€

Prestation Électricité : L'électricité est comprise dans le tarif de l'emplacement.

• Veuillez indiquer le matériel électrique que vous prévoyez d'utiliser (puissance maximum : 3 kW par emplacement) :

■ Éclairage uniquement

■ Autre (Précisez : _____)

3. Conditions Générales d'Admission

En signant ce bulletin, l'exposant reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions suivantes :

1. Dates et Horaires : Le marché aura lieu le 5/12 de 10h à 21h (installation à partir de 8h) et le 6 Décembre 2026 de 10h à 16h (installation à partir de 8h)

2. Règlement : L'inscription est définitive et la réservation garantie uniquement à réception du bulletin complété et signé, accompagné du règlement total des frais d'emplacement. Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de [UNION COMMERCIAL, ARTISANS, ET PROFESSIONS LIBERALES DE GIERES].

3. Conditions Générales d'Admission (suite)

3.Attribution et Validation des Produits : L'Association se réserve le droit d'attribuer les emplacements de manière optimale et de valider la nature des produits proposés afin d'assurer la diversité des offres et d'éviter les doublons commerciaux. En cas de refus, le règlement sera intégralement restitué.

4.Assurances : L'exposant doit être en possession d'une assurance Responsabilité Civile professionnelle valide couvrant son activité sur l'événement.

5.Objectif : Les fonds récoltés par les frais d'emplacement sont intégralement dédiés au financement des animations du Marché de Noël.

4. Engagement et Signature

Je soussigné(e) _____,

- Certifie l'exactitude des informations ci-dessus.
- M'engage à respecter les conditions générales d'admission.
- Joins mon règlement de _____ €.

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

À retourner à l'adresse suivante :

ALDO SAVINO, 15 PLACE DE LA REPUBLIQUE, 38610 GIERES

Contact pour toute question : MANGIONE ALDO, 0611203715, unioncommercialegieres@gmail.com